

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-09

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Présents : 18
Votants : 19

OBJET : Election du Maire

L'an deux mille vingt-six, le 23 février, à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de GRENAY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Didier VERNIAIS, conseiller le plus âgé.

Membres : Christine FASSINOT, Didier VERGNAIS, Annick TRABON, Franck THIMONIER, Annick BOUTIN, Patrick LUYAT, Odile BOITTE, Armelle VALETTE, Daniel GROS, Nathalie ROCLE, Christophe JAS, Raphaël DONJON, Priscilla TRAMBLAY, Mélanie KOZLOWICZ, Ludovic MINCHELLA, Romain PLOCH, Enza MILITI, Frédéric ABADIE, Myriam KACI.

Absents : Odile BOITTE (pouvoir à Annick TRABON)

Secrétaire de séance : PLOCH Romain

Objet : Election du Maire

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment ses articles L.2121-21 et L.2122-7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Après un appel de candidatures, il est procédé au vote. Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 19

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 3

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 16

Majorité absolue : 10

A obtenu : Madame Christine FASSINOT : 16 voix

Madame Christine FASSINOT ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée maire.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

En Mairie, le 23 mars 2026

Le Maire,



Christine FASSINOT